

COMMUNE DE MISSIRIAC (56140)
Appel à projet sur le site du Mellet
Unité de production solaire de moins d'1MWc

Suite à une manifestation d'intérêt spontanée et dans le contexte actuel de transition énergétique et de volonté de l'État de développer les énergies renouvelables, la commune de Missiriac lance un appel à projet sur le site du Mellet.

La commune de Missiriac souhaite développer un projet innovant en matière de transition énergétique permettant de valoriser son foncier sur les parcelles ZE 12 et ZE 104. Ce site d'environ 1 ha est sans valeur agricole et sans possibilités de réhabilitation. Les candidats devront fournir un dossier présentant :

- Une présentation du candidat et de sa capacité à réaliser, financer et maintenir le projet sur toute la durée de l'occupation du site.
- Le projet envisagé, ses caractéristiques techniques, son intégration environnementale, sa capacité à prendre en compte les contraintes liées à l'exploitation de ce site.
- La connaissance par le candidat du tissu économique et institutionnel local, ainsi qu'une présentation des avantages et retombées pour le territoire et la commune de Missiriac.

Les candidats disposent d'un délai d'un mois à compter du 01/05/2024 pour manifester leur intérêt et déposer leur proposition de projet.

Les propositions de projet devront être envoyées par courrier recommandé ou délivrées en mains propres, sous pli cacheté, avant le 01/06/2024 en mairie de Missiriac, à l'adresse 6 rue Edouard Rolland 56140 Missiriac.

Si elles sont envoyées par voie postale, elles devront l'être par pli recommandé avec accusé de réception, et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites.

Les candidats intéressés par cet appel à projet devront manifester leur intérêt dans les meilleurs délais suite à la publication de l'appel à projet, par courriel à l'adresse suivante :

accueil@missiriac.fr

Les éventuelles questions pourront être posées jusqu'au 20/05/2024 à 16h dernier délai, et devront être adressées uniquement par courrier à l'adresse suivante : 6 rue Edouard Rolland 56140 Missiriac.

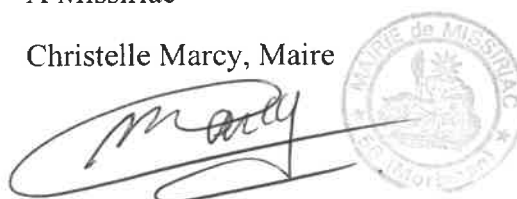
Les réponses apportées par la commune seront communiquées à l'ensemble des candidats s'étant manifestés conformément aux dispositions précédentes. La commune se réserve le droit de ne pas apporter de réponse aux questions posées.

Après avoir évalué la pertinence technique, financière et environnementale des projets déposés, la commune pourra engager des discussions exclusives et approfondies avec le candidat de son choix. La commune se réserve la possibilité de ne pas donner suite à la consultation ou de la déclarer infructueuse.

Madame le Maire a été autorisée par une délibération du conseil municipal en date du 15/04/2024

A Missiriac

Christelle Marcy, Maire

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christelle Marcy'. To the right of the signature is the official circular seal of the Municipality of Missiriac. The seal features a central emblem with a figure and is surrounded by the text 'MAIRIE DE MISSIRIAC' and '56140'.